

COLLOQUE/PRÉSENTATION D'OUVRAGE

Vendredi, 27 mars 2015, 13h00 – 17h15

Université de Fribourg

Rue de Rome 1, 1700 Fribourg, salle 01.13

La protection des minorités nationales selon la Convention-cadre du Conseil de l'Europe: un défi

La Suisse a adhéré en 1998 à la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales du Conseil de l'Europe. Depuis, la protection des minorités a largement dépassé le cadre du fédéralisme. Quels sont les acquis ? Quels sont les enjeux européens ? Où en est la Suisse avec la mise en œuvre de la Convention ?

Résumé

La Convention-cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales existe depuis 1998. Elle est actuellement engagée dans le 4ème cycle de suivi de sa mise en œuvre dans les 39 pays signataires. Jusqu'à présent, l'espace germanophone ne disposait d'aucune évaluation juridique et historique complète des objectifs et de sa dynamique. Cette lacune vient d'être comblée avec la parution, aux éditions Nomos, facultas et Dike, d'un commentaire rédigé sous la direction du Prof. Rainer Hofmann de l'Université Goethe de Francfort, s'attachant à analyser la situation des pays et régions germanophones, soit l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse et la province autonome de Bolzano/Italie. L'ouvrage met en évidence la volonté de l'instance de surveillance de la Convention-cadre de renforcer la protection des minorités à l'échelle européenne au travers d'instruments juridiques non contraignants (*soft jurisprudence*).

La Suisse a ratifié la Convention-cadre en 1998. Elle a élargi la notion de minorité à d'autres groupes minoritaires de la population que les minorités linguistiques traditionnelles. Ainsi, la Convention-cadre s'applique également aux membres de la communauté juive et aux Yéniches/gens du voyage. Pour notre pays, le plus grand défi lié à l'application de la Convention réside certainement dans son recoupement avec la protection des minorités prévue par le système fédéral, ainsi qu'avec l'autonomie cantonale et communale dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement et de la culture. Les expert-e-s s'attacheront à analyser cet aspect de l'application de la Convention lors de ce colloque, qui sera suivi de la présentation du commentaire par des éditeurs et auteurs.

↘ Manifestation en français et allemand (sans traduction)

Avec la participation de :

Doris Angst, Berne
Romedi Arquint, S-chanf
Prof. Raphael Berthele, Fribourg
Claudine Brohy, Fribourg
Anna Fontaine, Francfort
CE Marie Garnier, Fribourg
Sophie Heegaard-Schroeter, Berne
Prof. Rainer Hofmann, Francfort
Venanz Nobel, Bâle
Daniel Rietiker, Strasbourg
Prof. Barbara Wilson, Lausanne

Inscription :

par courriel jusqu'au 20 mars 2015 :
susanne.obermayer@unifr.ch

Colloque organisé par l'Université de Fribourg et l'Institut de plurilinguisme, avec le soutien du Département fédéral des affaires étrangères DFAE, Direction du droit international public DDIP.

Programme

13h00-13h45 Buffet lunch au Foyer

13h45-17h15 Colloque et vernissage du livre

13h45-13h55 **Message de bienvenue**

Prof. Raphael Berthele, Université de Fribourg, Directeur de l'Institut de plurilinguisme

Marie Garnier, Conseillère d'Etat, Canton de Fribourg, Directrice des institutions, de l'agriculture et des forêts

13h55-14h10 **Convention-cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales : de quoi s'agit-il ?**

Doris Angst, experte en protection de la discrimination, éditrice pour la Suisse et coauteure du commentaire sur la Convention-cadre

14h10-14h30 **Actualité et importance de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et nouveaux défis**

Prof. Barbara Wilson, Université de Lausanne, Standing Member suisse auprès de l'instance de surveillance de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe

14h30-15h30 **La protection des minorités en Suisse à la lumière de la Convention-cadre 1998-2015**

Table ronde animée par *Doris Angst* avec la participation de

Romedi Arquint, ancien président de la Lia Rumantscha et de la Federal Union of European Nationalities, coauteur du commentaire

Claudine Brohy, Université de Fribourg, membre de la commission d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires du Conseil de l'Europe, coauteure du commentaire

Sophie Heegaard-Schroeter, responsable de la Convention-cadre, Direction du droit international public DDIP

Venanz Nobel, chef de projet Cooperation Jenische Kultur et vice-président de *schäft qwant*

Daniel Rietiker, juriste à la CEDH, Université de Lausanne, coauteur du commentaire

15h30-15h50 **Débat avec le public**

15h50-16h00 **Pourquoi un commentaire sur la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales?**

Prof. Rainer Hofmann, l'Université Goethe de Francfort, directeur de publication du commentaire

16h00-16h30 **Pause-café**

16h30-17h15 **Vernissage du livre**

avec la participation de : *Prof. Rainer Hofmann*, directeur de publication, *Doris Angst*, éditrice pour la Suisse, *Anna Fontaine*, rédactrice, coauteure, *Claudine Brohy*, coauteure, un représentant du Dike Verlag Zurich/St. Gall

17h15 **Fin du colloque**

Accès

La salle se trouve à 5 minutes à pied de la gare. Prendre la sortie arrière de la gare (côté gare routière), traverser la gare par la droite, traverser le passage piéton en dessous le pont, prendre ensuite à gauche puis à droite dans l'Avenue de l'Europe. Après 30m, suivre le chemin à droite qui longe le bâtiment principal de l'Université et continuer jusqu'à la Rue de Rome. L'entrée se trouve à l'UNI-INFO.

